

# Enseignement spécialisé à Genève: Des enfants autistes se retrouvent sans place à l'école pour la rentrée

## **Enseignement spécialisé à Genève Des enfants autistes se retrouvent sans place à l'école pour la rentrée**

Faute de locaux adaptés et d'effectifs, des élèves seront placés en liste d'attente et accueillis à mi-temps dans un dispositif relais. Une première à Genève.



[Chloé Dethurens](#)

Publié: 08.08.2023, 16h53



Une liste d'attente et un dispositif relais ont été mis en place pour les élèves qui n'ont pas encore de place.  
LUCIEN FORTUNATI

À Genève, des enfants souffrant de troubles autistiques n'ont pas encore de place à l'école pour la rentrée à venir. L'Office médico-pédagogique (OMP) manque de locaux et d'effectifs pour accueillir tous les élèves nécessitant une prise en charge dans l'enseignement spécialisé, dont le nombre a explosé cette année, a appris la «Tribune de Genève». Des familles se retrouvent ainsi sur liste d'attente, avec une solution transitoire à mi-temps.

Les parents concernés ont été informés mi-juillet par courrier. Il évoque une «forte demande en enseignement spécialisé» et un manque de places. Une situation inédite à Genève, confirmée par l'OMP. Qui précise que durant l'année scolaire écoulée, une trentaine d'enfants arrivés en cours d'année avaient déjà dû attendre quelques semaines ou mois pour intégrer une classe.

Combien d'enfants sont concernés? Comme les mouvements d'élèves de l'été ne sont pas terminés, les chiffres seront dévoilés en conférence de presse, dans une semaine. Selon nos informations, plusieurs dizaines de familles seraient touchées. Des parents ayant reçu le courrier évoquent une cinquantaine d'enfants.

## Des petits et des plus grands

Les places manquantes concernent deux types d'élèves avec des troubles autistiques: des jeunes enfants qui commencent l'école et des adolescents arrivés de l'étranger ces derniers mois, indique Pierre-Antoine Preti, porte-parole du DIP. Il y a encore des places disponibles dans les classes intégrées en primaire de la 5 à la 8P ou au cycle d'orientation, «mais elles ne correspondent pas aux besoins de ces nouveaux élèves».

Pour quelles raisons? «On ne peut pas scolariser un adolescent de 15 ans angoissé par le bruit, l'intensité de la lumière ou la présence d'autres enfants, qui ne maîtrise pas sa force et ses pulsions, porte des langes, dans une classe intégrée en école primaire ou au CO», illustre le porte-parole.

Autre exemple: «Un enfant de 4 ans qui n'est pas propre, ne parle pas, se déplace en poussette ou cherche à s'enfuir, a besoin d'un adulte à ses côtés, se met en danger, hurle dès qu'il y a trop de bruit ou trop de lumière, ne peut pas être scolarisé en classe intégrée avec des enfants de 8 à 12 ans.»

## Trop d'élèves et pas assez de locaux

Comment expliquer ce manque de places? Par une augmentation exponentielle des besoins en enseignement spécialisé, indique l'OMP. Une hausse quantitative, aggravée cette année par la crise migratoire, mais aussi qualitative. Les troubles observés sont de plus en plus sévères chez les enfants concernés, relève l'office. L'encadrement doit donc être plus important et la formation plus spécifique.

Mais ce n'est pas tout: les locaux manquent, tout comme la marge de manœuvre pour en mettre rapidement de nouveaux à disposition. Des infrastructures vont certes voir le jour, mais elles n'ouvriront qu'au cours de l'année scolaire qui s'apprête à démarrer. Ne peut-on pas aménager les écoles de manière provisoire? L'annonce des nouveaux élèves au printemps (qui intervient après l'évaluation poussée de leurs besoins) ne laisse pas assez de temps pour faire évoluer les places disponibles, indique le DIP. En termes d'aménagement des locaux, mais aussi de formation des professionnels. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas assez nombreux, de manière générale.

**«Chaque année, l'Office joue aux chaises musicales avec les élèves et le personnel pour pallier les pertes et la non-obtention de nouveaux locaux.»**

Francesca Marchesini, présidente de la Société pédagogique genevoise (SPG)

Les élèves en liste d'attente seront accueillis à 50% dans un «dispositif relais mobile», une structure créée en 2022. Il s'agira d'une «prise en charge professionnelle de quelques demi-journées pour relayer les parents», dans des locaux de l'OMP ou à domicile, pour entretenir le lien avec l'école en vue de la scolarisation, précise le Département. Lors d'une réunion prévue le 18 août, des solutions seront discutées avec les familles pour qui cette solution ne joue pas.

Pourquoi ne pas placer ces enfants dans des classes ordinaires le temps qu'une place se libère? La majorité le sera, mais certains ont des difficultés trop importantes pour intégrer une classe régulière, répond l'OMP.

## «Chaises musicales»

Contactée, la Société pédagogique genevoise (SPG) regrette que «chaque année, l'Office joue aux chaises musicales avec les élèves et le personnel pour pallier les pertes et la non-obtention de nouveaux locaux, relève Francesca Marchesini, présidente. Sans parler du fait que les locaux à disposition ne sont pas adaptés aux besoins des élèves.»

La responsable poursuit: «Le DIP s'est beaucoup plaint d'une hausse massive des élèves à besoins spécifiques mais n'a rien fait, malgré l'adoption de la loi sur l'école inclusive, pour repenser l'enseignement «ordinaire» et limiter l'institutionnalisation. Quand on sait que les élèves étrangers et issus des classes ouvrières ont deux fois plus de chances d'être orientés dans des filières spécialisées, il faut questionner l'enseignement régulier.»

## «C'est comme une deuxième peine»

Plusieurs dizaines de familles seraient concernées par le manque de places dans l'enseignement spécialisé. Certaines regrettent d'avoir été averties tard dans l'été. «J'avais tout préparé avec la psychiatre de ma fille, l'ergothérapeute, la guidance infantile, explique Lara\*, maman d'une fillette de quatre ans et demi. On a fait tous les examens. Il y a dix jours, j'ai appris qu'il n'y a pas de place pour elle. Au téléphone, on m'a dit que l'OMP était débordée.»

Cette mère de famille, bénéficiaire de l'aide sociale, qui devait reprendre un emploi, est contrariée. «Je devais signer mon contrat prochainement. Mais cela remet tout en question! Je ne pensais pas qu'une telle situation puisse arriver à Genève.»

Hilda\*, mère d'un garçon qui devait commencer la 1P, tombe de haut. «Je l'ai inscrit au printemps, mais je n'ai pas eu de nouvelles. C'est moi qui ai dû appeler en juillet pour qu'on me dise qu'il n'y avait pas de place. Pourtant, à Genève, il y a l'obligation d'éducation. C'est comme si mon fils subissait une deuxième peine.»

Ancienne migrante, Hilda ne décolère pas. «J'ai appelé plusieurs fois, j'étais très fâchée. J'étais moi-même clandestine, pourtant j'ai été prise à l'école immédiatement.» Ces parents pourront faire le point le 18 août prochain.

*\*Prénoms fictifs*



**AboInstitution genevoise en criseTempête au sein de la Fondation Pôle Autisme**